Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 49 (2022)
Heft: 4

Rubrik: Sélection : Peter Maurer

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Peter Maurer

Peter Maurer, président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) depuis 2012 va quitter le bateau en pleine tempête mondiale. Il avait annoncé sa démission en novembre passé. Elle aura lieu en septembre. La diplomate suisse Mirjana Spoljaric lui succédera. Quel souvenir laissera celui qui fut auparavant secrétaire d'État au Département fédéral des affaires étrangères? Les avis sont contrastés. Les louanges concernent notamment l'action du président au sujet des armes du futur et autres robots tueurs. Mais aussi le fait que Peter Maurer a ouvert l'institution genevoise aux non-Suisses.

L'art de la diplomatie du Bernois a été salué à maintes reprises. L'homme a serré les mains de Xi Jinping, Emmanuel Macron, Barack Obama et Vladimir Poutine. Certes, mais le résultat de ces rencontres fait débat. Dans la maison mère, des cadres se réjouissent de passer à une gestion moins diplomatique, plus axée sur l'aide aux victimes des conflits. Ils auraient aimé entendre leur président dénoncer plus fortement les violations du droit humanitaire. «Il incarne la discrétion du CICR. C'est l'efficacité de l'action qui compte», souligne un connaisseur. Le plus gros couac? La décision de Peter Maurer de rejoindre le Conseil de fondation du Forum économique de Davos. L'humanitaire ne peut pas s'acoquiner avec les multinationales, ont dénoncé des élus et d'anciens délégués. Durant le règne de Maurer, le budget de l'organisation a presque doublé, atteignant deux milliards de francs.

Est-ce un acquis? Certains pensent que cette hausse est à double tranchant, car difficile à soutenir. Présider l'organisation gardienne du droit humanitaire dans un monde devenu plus instable? Cette mission constitue forcément une gageure. STÉPHANE HERZOG

La Suisse élue au Conseil de sécurité

Le 9 juin 2022, la Suisse a pour la première fois été élue au Conseil de sécurité de l'ONU. Et très bien élue même, avec 187 voix sur 190 valables lors du vote de l'Assemblée générale de l'ONU. La Suisse pourra donc participer à l'arbitrage de conflits en 2023 et 2024. Alors que le Conseil fédéral salue cette élection, qu'il voit comme un succès et une preuve de confiance vis-à-vis de la Suisse, les opposants politiques intérieurs critiquent le fait que la Suisse, en siégeant au Conseil de sécurité, remette en jeu son rôle traditionnel de médiatrice indépendante entre parties ennemies. (MUL)

La BNS relève son taux directeur

La Banque nationale suisse (BNS) a relevé son taux directeur pour la première fois depuis 15 ans à la mi-juin 2022. Elle réagit ainsi à l'inflation. En resserrant sa politique monétaire, la BNS veut éviter que le renchérissement ne déborde encore plus largement sur les biens et les services. La hausse décidée est étonnamment significative, puisqu'elle atteint 0,5%. Le taux directeur passe ainsi de -0,75 à -0,25% et reste légèrement négatif. Malgré tout, ce relèvement est un bon signal pour les épargnants: les banques ne devraient plus répercuter la charge des intérêts négatifs – ou seulement dans une moindre mesure – sur leur clientèle. En revanche, les taux hypothécaires pourraient augmenter. Les propriétaires immobiliers considèrent donc l'impact de la hausse du taux directeur d'un œil plutôt inquiet. (MUL)

La Suisse devient «coopérativement» neutre

Lors du Forum économique mondial de Davos, à la fin mai, le président de la Confédération et ministre des affaires étrangères Ignazio Cassis a surpris tout le monde en révélant que la Suisse optait désormais pour le concept de la «neutralité coopérative». La signification de sa tentative de redéfinir la neutralité n'est pas encore absolument claire. Ignazio Cassis réagit là pour l'essentiel à l'attaque de l'Ukraine par la Russie. D'après lui, dans une telle situation, un pays neutre doit aussi se positionner: «C'est pourquoi la Suisse se tient aux côtés des pays qui n'observent pas sans rien faire cette attaque contre les fondements de la démocratie.» La Suisse soutient largement les sanctions de l'UE contre la Russie. (MUL)

Gestion du coronavirus: un blâme pour le Conseil fédéral

Dans un rapport consacré à la gestion politique de la pandémie de coronavirus, la Commission de gestion critique le Conseil fédéral. D'après elle, celui-ci n'aurait pas reconnu assez tôt le fait que la pandémie constituait une crise transversale d'ampleur mondiale. Il aurait aussi sous-estimé sa durée. En outre, dans le sillage de la pandémie, presque toutes les tâches ont été assumées – à tort – par le département de la santé. (MUL)

Et la gagnante est... Joya Marleen

La chanteuse Joya Marleen, âgée de 18 ans, est la grande gagnante des Swiss Music Awards 2022: elle a remporté le prix dans trois catégories – Best Hit («Nightmare»: revue.link/nightmare), Best Talent et Best Female Act. Juste avant la cérémonie de remise des prix, la jeune musicienne passait son examen de maturité. (MUL)